



L'achat de SFR par Numericable n'est pas qu'un jeu de Monopoly **où les petits croquent les gros**. Les enjeux sont importants pour les clients et pour l'avenir de l'industrie des télécoms en France.

Les vrais mobiles du rachat de SFR

PAR FRÉDÉRIC NIEL

SFR CHANGE DE MAINS. Qu'est-ce qui changera demain, pour les usagers et les salariés ? Afin de comprendre, un retour en arrière s'impose. Depuis des mois, le groupe Vivendi souhaitait se séparer de SFR, sa filiale dans le secteur du téléphone mobile, pour se recentrer sur les médias (Canal+, etc.). Une proie tentante pour Numericable, en pointe sur les réseaux câblés d'Internet mais absent du marché du mobile. Ces deux technologies ont vocation à se rapprocher pour proposer aux consommateurs des forfaits avec téléphones fixe et mobile, télévision et Internet. Fin février, un second prétendant sort du bois : Bouygues Telecom, filiale du géant du BTP devenue un acteur majeur du téléphone mobile en France. Les enchères dépassent les 11 milliards d'euros, financées en bonne partie par des emprunts bancaires. Le 14 mars, la direction de Vivendi rend son verdict : c'est avec Numericable – ou plutôt sa maison mère, Altice, présidée par le millionnaire Patrick Drahi – qu'elle entame trois semaines de négociations pour finaliser un

Malgré les promesses de Numericable de maintenir les emplois, les salariés de SFR – quelque 9 000 personnes – s'inquiètent.



PHILIPPE HUGUEN / AFP

accord. Ensuite, l'Autorité de la concurrence – chargée d'empêcher une entreprise de s'arroger une position dominante sur un marché – examinera les conditions pour donner son feu vert à la transaction. Que peut-on attendre du nouveau paysage qui émergera d'ici quelques mois ?

1 Pour les clients

A priori, c'est simple : plus il y a de concurrents sur un marché, plus les prix baissent pour les consommateurs. Quand ils n'étaient que trois, SFR, Bouygues et Orange avaient d'ailleurs été condamnés



par l'Autorité de la concurrence à une amende de 534 millions d'euros en 2005 pour « entente illicite » sur les prix des forfaits mobiles. En 2012, pour stimuler la concurrence, l'État a admis sur ce marché un quatrième acteur, Free, fondé par Xavier Niel, devenu milliardaire grâce au Minitel, puis Internet. Ses offres à bas prix ont obligé ses concurrents à baisser leurs tarifs, pour la plus grande joie des usagers. À ce sujet, on se souvient du tweet – message court – vachard du socialiste Arnaud Montebourg pendant la campagne présidentielle de 2012 : « Xavier Niel a plus fait pour le pouvoir d'achat des Français avec son forfait illimité que Nicolas Sarkozy en cinq ans. » Devenu ministre du Redressement productif après la victoire de François Hollande, Arnaud Montebourg change radicalement de discours. « La concurrence est si rude entre opérateurs, plaide-t-il désormais, qu'ils ne gagnent plus assez pour investir, embaucher et assurer l'avenir de cette industrie. »

En fait, nuancent plusieurs spécialistes, le maintien de prix bas pour les usagers ne dépend pas uniquement du nombre d'opérateurs en présence. « Certes, explique Antoine Autier, de l'association UFC Que Choisir, les prix ont augmenté de 17 % récemment en Autriche quand leur nombre est passé de quatre à trois opérateurs. Mais d'autres facteurs pèsent sur les prix. En téléphonie mobile, les clients sont eux-mêmes... très mobiles ! Ils n'hésitent pas à passer d'un opérateur à l'autre si les prix augmentent. »

2 Pour les salariés

Ce qui est bon pour le consommateur ne l'est pas forcément pour les employés du prestataire de services. En cassant les prix, l'arrivée de Free sur le marché a entraîné des milliers de suppressions d'emplois chez ses concurrents, contraints de réduire leurs frais salariaux. Ce secteur emploie 128 000 salariés. Pour rassurer le gouvernement, les deux soupirent de SFR ont promis qu'il n'y aurait aucun départ forcé. Un engagement jugé crédible, à court terme, par



En rachetant SFR, le fondateur de Numericable, Patrick Drahi, se positionne sur la téléphonie mobile, secteur qu'il cherche depuis longtemps à investir.

divers experts pour Numericable, car il rachète une entreprise aux activités complémentaires des siennes. Un peu moins crédible pour Bouygues Telecom qui, déjà très actif dans le mobile, se serait retrouvé avec beaucoup d'emplois en doublons chez SFR.

3 Pour l'industrie des télécoms

Alors que l'Europe menait la danse en matière de technologie dans les années 1990, avec la norme GSM, elle s'est laissée distancer par les États-Unis et l'Asie depuis le passage à la 4G. En cause : l'insuffisance des investissements dans la recherche, déplore Mohammed Oussedik, secrétaire confédéral de la CGT chargé de l'industrie. « En France, la concurrence s'est livrée sur les prix, pas sur des équipements capables de provoquer une rupture technologique et de séduire les clients », note-t-il. Pour sortir de ce cercle vicieux, les opérateurs devront fusionner et améliorer leur rentabilité.

Environ 120 opérateurs, de taille modeste, se partagent le marché européen. Aux États-Unis, après plusieurs fusions, le marché n'accueille plus que quatre gros opérateurs,

aux chiffres d'affaires infiniment supérieurs aux nôtres. « Pour éviter un rachat de nos entreprises par des géants extra-européens, la Commission européenne encourage désormais des rapprochements entre firmes », explique Alain Triboult, président de la fédération Poste et Telecom de la CFTC.

Selon Marc Bourreau, professeur d'économie à Télécom ParisTech, de telles fusions permettront d'investir davantage dans les réseaux de télécommunication dits à « très haut débit ». Ceux-ci utilisent beaucoup de fibre optique – technologie plus chère mais plus performante que le classique câble en cuivre. L'État a lancé un programme visant à le rendre accessible dans toute la France d'ici à 2022. En attendant, le paysage devrait encore changer. Free ne cache pas son intention d'avaloir Bouygues Telecom, affaibli par cet échec. Les grandes manœuvres dans le mobile ne font que commencer. ●

Repères

Les principaux acteurs

Orange. Abonnés au téléphone mobile : 27 millions ; abonnés à Internet (dont téléphone fixe) : 10 millions ; chiffre d'affaires : 40,9 milliards € ; bénéfices : 1,8 milliard €.

SFR. Abonnés au mobile : 16,7 millions ; abonnés à Internet : 5 millions ; chiffre d'affaires : 11,3 milliards € ; bénéfices : 1 milliard €.

Bouygues. Abonnés au mobile : 11,2 millions ; abonnés à Internet : 1,9 million ; chiffre d'affaires : 4,5 milliards € ; bénéfices : 13 millions €.

Free. Abonnés au mobile : 8 millions ; abonnés à Internet : 6 millions ; chiffre d'affaires : 3,15 milliards € ; bénéfices : 186 millions €.

Numericable. Abonnés au mobile : 0 ; abonnés à Internet : 1,7 million ; chiffre d'affaires : 1,3 milliard € ; bénéfices : 85 millions €.